Les bénéficiaires de la prime Covid viennent de recevoir par mail un courrier des deux ministres sortants. Désormais, le montant attribué - 330€ ou 1000€ - est connu pour les heureux, et les dé-primé·es, celles et ceux qui ne toucheront rien alors qu'ils et elles ont été mobilisés pendant la période de confinement, savent que leur implication n'est pas reconnue de leur hiérarchie.

Depuis son annonce, nous nous sommes opposés à cette prime, loin des revendications indemnitaires que nous portons depuis trop longtemps. La reconnaissance du travail des agents des Finances Publiques, et des fonctionnaires en général, doit passer avant tout par le dégel du point d'indice, et par sa revalorisation !

L'attribution arbitraire de cette prime ne doit pas préfigurer de ce que pourrait être la rémunération au mérite.

Aussi, et malgré notre opposition au dispositif ayant instauré la prime Covid, nous invitons les collègues recalés à demander des explications sur leur exclusion du dispositif en adressant l'un ou l'autre des mails suivants à nos directeurs (***frank.mordacq@dgfip.finances.gouv.fr*** et ***philippe.romont@dgfip.finances.gouv.fr***) :

> Je sollicite par ce courrier des explications relatives à la non-attribution de la prime exceptionnelle "Covid 19". En effet, je n'ai pas reçu le courrier de remerciement des ministres indiquant l'attribution et le montant de la prime. J'en conclus que je ne la percevrai pas.
> Or, j'ai participé au PCA (Plan de continuité d'activité) durant la période de confinement. Par conséquent, je ne comprends pas les raisons de mon éviction de ce dispositif de reconnaissance.
> Compte tenu de l'opacité dans l'attribution de la prime, je demande un éclaircissement sur les critères de choix qui vous ont conduit à m'exclure de liste des bénéficiaires de la prime.
> Je vous prie d'agréer madame ou Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Ou

> Je sollicite par ce courrier des explications relatives à l'attribution de la prime exceptionnelle "Covid 19". En effet, j'ai reçu le courrier de remerciement des ministres indiquant l'attribution et le montant de la prime, soit 330€.
> Or, j'ai participé au PCA (Plan de continuité d'activité) durant la période de confinement. Par conséquent, je ne comprends pas les raisons de l'attribution de la prime minimale.
> Compte tenu de l'opacité dans l'attribution de la prime, je demande un éclaircissement sur les critères de choix qui vous ont conduit à m'exclure de liste des bénéficiaires de la prime à 1000€.
> Je vous prie d'agréer Madame ou Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.